



DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

1. Code d'identification unique du produit type :

SEXTANT-IR3+ Ex

2. Numéro de type, de lot ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Se reporter à l'étiquette signalétique du produit.

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
Système de détection et d'alarme incendie

Partie 10 : Détecteur de flamme- Détecteurs ponctuels.

4. Nom, raison sociale ou adresse déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Société Finsecur
62 rue Ernest Renan
92 000 Nanterre
France
www.finsecur.com

5. Le cas échéants, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

NA

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 1

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

EN54-10:2002/A1:2005

Afnor certification organisme notifié n°0333 a réalisé selon le système 1, l'inspection initiale du système de contrôle de production en usine, la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production N° 0333-CPR-075659

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

NA

9. Performances déclarées :



DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

Caractéristiques essentielles	Performances ¹⁾	Spécifications techniques harmonisées
Conditions nominales d'activation/Sensibilité, Délai de réponse (temps de réponse) et performances dans des conditions d'incendie		
4.2 Classification	Conforme	EN54-10:2002/A1:2005
5.2 Reproductibilité	Conforme	
5.3 Répétabilité	Conforme	
5.4 Influence de la direction	Conforme	
5.5 Sensibilité aux foyers d'essai	Conforme	
5.6 Éblouissement	Conforme	
Fiabilité de fonctionnement :		
4.3 Indication individuelle d'alarme	Conforme	EN54-10:2002/A1:2005
4.4 Raccordement de dispositifs auxiliaires	Conforme	
4.5 Surveillance des détecteurs amovible	Conforme	
4.5 Surveillance des détecteurs amovible	Conforme	
4.6 Réglages d'usine	Conforme	
4.7 Réglages sur site	Conforme	
4.8 Documentation	Conforme	
4.9 Exigences supplémentaires pour les détecteurs fonctionnant avec un logiciel	Conforme	
Tolérance à la tension d'alimentation		
5.16 Variations des paramètres d'alimentation	Conforme	EN54-10:2002/A1:2005
Durabilité de la fiabilité de fonctionnement ; et du temps de réponse ; résistance à la température		
5.7 Chaleur sèche	Conforme	EN54-10:2002/A1:2005
5.8 Froid	Conforme	
Durabilité de la fiabilité de fonctionnement ; résistance aux vibrations		
5.12 Choc	Conforme	EN54-10:2002/A1:2005
5.13 Impact	Conforme	
5.14 Vibration sinusoïdale (essai fonctionnel)	Conforme	
5.15 Vibration sinusoïdale (endurance)	Conforme	
Durabilité de la fiabilité de fonctionnement ; résistance à l'humidité		
5.9 Chaleur humide cyclique (fonctionnel)	Conforme	EN54-10:2002/A1:2005
5.10 Chaleur humide statique (endurance)	Conforme	
Durabilité de la fiabilité de fonctionnement ; résistance à la corrosion		
5.11 Corrosion au dioxyde de soufre (SO ₂) (endurance)	Conforme	EN54-10:2002/A1:2005
Durabilité de la fiabilité de fonctionnement ; stabilité électrique		
5.17 Compatibilité électromagnétique (CEM), essais d'immunité (essai fonctionnel)	Conforme	EN54-10:2002/A1:2005

1) « non applicable » pour les produits pour lesquels l'exigence ne s'applique pas



DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarée indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par le fabricant et en son nom par :

**Jean-François Duhamel
Responsable Certification**

A Nanterre, le 15/03/2024

FINSECUR
62 rue Ernest Renan
92000 NANTERRE
Tél. : 01 41 37 91 91
Fax : 01 41 37 92 01
Siret : 350 589 396 00 141 - APE 2630Z